

REPUBLIQUE DU BENIN  
==--==--==--==  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION  
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU REBOISEMENT ET DE  
LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET  
FINANCIERES  
==--==--==--==  
DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES RESSOURCES  
NATURELLES  
==--==--==--==

**Rapport de la mise en œuvre du projet :**  
**« *Amélioration de la connaissance et de l'engagement des acteurs nationaux et du contenu du centre d'échange d'informations (CHM) du Bénin* »**

**Présenté par:**

**Hugues A. AKPONA, Gestionnaire CHM - Bénin**



Février 2014

## Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Rappel du contenu du projet.....	4
3. Bilan de la mise en œuvre du projet.....	5
3.1- Information et sensibilisation des parties prenantes sur l'importance du CHM et de leur implication dans sa mise en œuvre.....	5
3.2- Collecte et formalisation de données pour les sections à créer / améliorer dans le cadre du projet. ....	6
3.3- Amélioration du contenu de certaines sections clés sur le site Web.....	6
3.4- Synthèse de la mise en œuvre du projet .....	7
5. Appréciation de la durabilité et impacts du projet .....	7
6. Conclusion et perspectives.....	8
7. Remerciements .....	8

## **1. Introduction**

La Convention sur la Diversité Biologique ratifiée par le Bénin le 30 juin 1994 stipule en son article 18, paragraphe 3 la création d'un mécanisme d'échange d'informations sur la biodiversité par les pays Parties afin de promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique. La CDB accorde donc un intérêt particulier à l'échange d'information vu le rôle que peut jouer l'information et la communication dans la connaissance des éléments de la diversité biologique et les avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques. Le Centre d'Echange d'Informations a pour mission de contribuer de manière substantielle à l'application de la Convention sur la diversité biologique et de son Plan stratégique pour la période 2011-2020, au moyen de services d'information efficaces et d'autres moyens appropriés, afin de promouvoir et faciliter la coopération scientifique et technique, le partage des connaissances et l'échange d'informations et de mettre en place un réseau pleinement opérationnel de Parties et de partenaires.

Le CHM du Bénin a donc été créé en application aux dispositions des articles 17 et 18 de la Convention sur la Diversité Biologique. C'est donc dans cet élan que le Centre d'Echange de la Belgique a facilité l'implantation du CHM du Bénin en Juin 2001. Depuis plus de 10 ans, le point focal CHM de Belgique, par le biais de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique collabore avec le Bénin pour la mise en place et le bon fonctionnement du CHM béninois pour la Convention sur la Diversité Biologique. D'importants acquis sont remarquables en matière de renforcement de capacités, d'existence d'une stratégie nationale pour le CHM, etc. Cependant, à l'instar des autres pays africains, un certain nombre de difficultés persiste à savoir :

- L'insuffisance des ressources humaines, du personnel qualifié ainsi que l'instabilité du personnel pour la gestion des sites web CHM ;
- La faible collaboration entre le Point Focal CHM et les autres institutions pour le partage des informations à publier sur le site web CHM ;

- La réticence et le manque de motivation de certaines personnes à fournir les informations sur la biodiversité et à alimenter les sites web CHM ;
- La difficulté d'accès à l'Internet pour le point focal CHM pour le bon fonctionnement des sites web CHM ;
- Le CHM vu comme concurrent pour les autres sites Web intervenant à l'échelle nationale

Pour y remédier et permettre un meilleur fonctionnement du CHM, le Bénin se propose d'organiser un processus continu de promotion et d'amélioration du contenu du centre d'échange d'informations afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie.

Le présent rapport fait la synthèse des activités menées.

## **2. Rappel du contenu du projet**

L'objectif global de ce projet est d'améliorer l'engagement, le contenu et la fréquentation du CHM béninois.

De manière spécifique, le projet vise à :

- Informer et sensibiliser les responsables des structures en charge de la gestion de l'information au niveau des ministères sectoriels et autres parties prenantes tels que les associations professionnelles sur l'importance du CHM et de leur implication dans sa mise en œuvre.
- Créer /Améliorer le contenu des sections thématiques « *Recherche scientifique* » et « *Opportunités* »

Ces objectifs sont déclinés en trois résultats à savoir :

RA 1 : Un atelier d'information et de sensibilisation est organisé.

RA 2: Des données sont collectés et mis en forme pour alimenter les répertoires ciblés.

RA3 : Les contenus des sections recherche scientifique est amélioré et le répertoire « Opportunité » est créée et alimenté.

### **3. Bilan de la mise en œuvre du projet**

#### ***3.1- Information et sensibilisation des parties prenantes sur l'importance du CHM et de leur implication dans sa mise en œuvre.***

Dans le but de lever la contrainte liée à la pérennité des actions, un atelier a été organisé au profit des structures professionnelles et de celles en charge de la gestion de l'information des ministères sectoriels déjà impliqués dans le cadre de la révision de la Stratégie et du Plan d'Action National sur la Diversité Biologique. Il s'est agi d'un atelier de concertation, d'information, de communication, de mobilisation et de collecte préliminaire d'information et de recherche de partenariat. A cet atelier, trois communications ont présentées sur l'importance du CHM et de leur implication dans sa mise en œuvre. La première a été focalisée sur l'importance du CHM pour la CDB et le suivi de la NBSAP et pour chacun des groupes cibles. La deuxième communication a été consacrée aux grands défis attendus du Bénin quant au centre d'échange d'informations sur la CDB et les possibilités de collaboration entre acteurs pour une amélioration et une mise à jour permanente du site.

Le reste de l'atelier a permis d'exposer aux 42 participants venant des ministères de l'agriculture, de la recherche scientifique, de l'énergie, de l'eau, de l'environnement, des affaires étrangères et des universités du Bénin sur les notions basiques d'alimentation du site ainsi suivis de quelques manipulations et démonstrations. Cet atelier a permis aussi aux acteurs impliqués dans la gestion de la biodiversité de comprendre le fonctionnement du site et aussi les contributions qui seront désormais les leur dans l'alimentation du site. L'atelier a été aussi l'occasion d'informer les participants sur la collecte de données qui a

été confiée à un consultant en vue d'alimenter les répertoires recherche scientifique et opportunités de financement sur le site web du CHM.

### ***3.2- Collecte et formalisation de données pour les sections à créer / améliorer dans le cadre du projet.***

Un contrat de prestation de service a été signé avec un consultant qui s'est chargé de recenser les articles scientifiques et des opportunités de financement et de les organiser sous la forme adéquate pour publication sur le CHM. Au total, 107 publications scientifiques et 74 opportunités mensuelles de financement ont été téléchargées et mis sous la forme adéquate pour publication.

### ***3.3- Amélioration du contenu de certaines sections clés sur le site Web.***

Avec l'appui des anciens partenaires du CHM, les publications scientifiques résumées ainsi que les opportunités de financement recensées ont été mise en ligne. Mais avant les répertoires « *Recherche scientifique* » et « *Opportunités de financement* » ont été créées sur le site Web dans la rubrique Coopération Technique et scientifique. Chaque ancien partenaire a donc pris la responsabilité de mettre en ligne un certain nombre d'informations

### 3.4- Synthèse de la mise en œuvre du projet

Le tableau 1 fait une analyse comparative entre prévisions et réalisations.

Tableau 1: Analyse comparative entre prévisions et réalisations

N°	Intitulé des résultats attendus	Taux d'exécution	Activités réalisées
1	Un atelier d'information et de sensibilisation est organisé.	100%	Atelier organisé pour 42 participants venus des ministères sectoriels
2	Des données sont collectées et mis en forme pour alimenter les répertoires ciblés.	100%	Consultant commis, Travaux de compilation des résultats de recherche fait et mis en forme adéquate pour publication. 107 publications scientifiques et 74 opportunités mensuelles de financement ont été téléchargées.
3	Les contenus des sections recherche scientifique est amélioré et le répertoire « Opportunité » est créée et alimenté.	100%	Répertoires « Recherche scientifique » et « Opportunités de financement » créés et alimentés en informations adéquates

### 4. Appréciation de la durabilité et impacts du projet

Le présent projet a permis de mobiliser encore plusieurs acteurs pour le CHM et de les informer sur le contenu et la contribution attendue d'eux. En plus, des répertoires nouveaux ont été créés sur le site web et permettront à long terme de rendre disponibles des informations.

## **5. Conclusion et perspectives**

Le projet a été d'une grande utilité toujours dans le processus de sensibilisation et de mobilisation des acteurs. Nous envisageons poursuivre le suivi post atelier et post projet pour nous assurer que les acteurs sensibilisés continueront à participer au processus. Nous envisageons aussi créer de nouveaux répertoires sur le site web afin d'y accroître l'audience.

## **6. Remerciements**

Nos remerciements vont à l'endroit de l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique pour le soutien constant au développement du CHM au Bénin à travers l'hébergement, le renforcement de capacités et l'appui financier au présent projet.